



UNIVERSITE RENE DESCARTES PARIS 5

DIPLOME D'UNIVERSITE DE "RADIOPROTECTION APPLIQUEE A LA MEDECINE DU TRAVAIL"

I - Cet enseignement, créé à l'initiative de la Faculté de Médecine Cochin-Port-Royal, est organisé sous la responsabilité scientifique des Faculté de médecine Paris 5 (Département de médecine du travail : Pr D. CHOUDAT) et Paris-Ouest (Institut de Radioprotection et de Sécurité- I.R.S.N. : Pr J.F. LACRONIQUE).
L'enseignement est assuré par un collège d'enseignants.

II - CONDITION D'INSCRIPTION

L'enseignement est réservé aux :

- médecins du travail,
- médecins inspecteurs du travail,
- médecins inspecteurs de la santé
- médecins conseil de la sécurité sociale
- médecins étrangers justifiant d'une spécialisation en médecine du travail acquise à l'étranger et jugée suffisante par les directeurs des U.F.R. Cochin-Port-Royal et Paris-Ouest.

III - PRE-INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Département de Médecine du travail, Tél : 01 44 41 25 91

Faculté de médecine Paris 5

24, rue du faubourg Saint-Jacques

75014 PARIS

Métro : Port-Royal (RER), Saint-Jacques

Autobus : 91 - 83

IV - INSCRIPTION DEFINITIVE

Université René Descartes

Service de Formation Continue

45, rue des Saints-Pères

75006 PARIS

Tél : 01 42 86 22 18

V - ENSEIGNEMENT

- comporte :
 - 55 heures de cours théoriques
 - 6 séances de travaux pratiques et d'enseignement dirigé
 - 1 semaine en Installation Nucléaire de Base (INB)
- Enseignement d'octobre à janvier, à la Faculté Cochin Port-Royal pour les cours théoriques.
- Cet enseignement répond à l'arrêté du 28 mai 1997 et s'adresse tout particulièrement aux médecins chargés de la surveillance des travailleurs des entreprises extérieures dans les installations nucléaires de base.

VI - RESPONSABLE DE L'ENSEIGNEMENT : Pr D. CHOUDAT